

Publié le 27/09/2015

La dictée gourmande a attiré les gourmets amateurs de beaux mots



Lorsqu'il a imaginé la dictée gourmande, Christian Gavand, secrétaire des commerçants du marché couvert, n'espérait pas attirer plus de trente personnes. Et pourtant. Il a fallu rajouter des tables au dernier moment pour que chacun prenne place et se confronte au texte écrit par Patrice Ducordeaux. L'ambiance était plutôt festive, il n'empêche, tous les candidats ont joué le jeu. J'avais envie de me tester », plaisante Andrée de Tavaux. Nicole est venue de Brevans « pour le plaisir ». Les jumelles Jessica et Lucille, se sont lancé un défi « On verra ce que l'on a retenu des années collège ».

À chacun sa motivation et au final des participants satisfaits de l'exercice qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Et si certains ont trébuché sur « les boit-sans-soif appâtés par d'épatants pichets de poulard de Pupillin », d'autres se sont laissés « emberlificoter » dans les dédales obscurs des accords entre participes ou verbes pronominaux.

Deux candidates se sont hissées en tête du classement avec deux fautes : Raymonde Céa venue du Rhône et Régine Roy de Brevans, correspondante du Progrès, qui récidive puisqu'elle avait remporté la grande dictée du Grand Dole en 2014. C'est Jean-Paul Jeunet qui a remis les prix aux gagnantes en présence de Jean-Marie Sermier et François Sauvadet, député UDI de Côte-d'Or, de passage dans la ville.